

PUBLICITÉ

AFFICHAGE PUBLICITAIRE : PAYSAGES DE FRANCE LANCE UN ULTIMATUM AU MAIRE DE GRENOBLE

EN BREF - À Grenoble, la porte laissée ouverte à la publicité numérique sur les abribus fait bondir Paysages de France. L'association a lancé un ultimatum au maire de Grenoble Éric Piolle. Sans réponse à ce jour.

Paysage de France lance un (dernier ?) ultimatum à Éric Piolle. À une semaine du second tour des élections municipales et de sa très probable réélection à la mairie de Grenoble, l'association a mis en garde le maire de la plus grande ville écologiste de France.

Dans son viseur : le règlement local de la publicité intercommunal (RLPI) adopté par la Métropole de Grenoble et qui taxe les nouvelles règles d'affichage sur l'agglomération. [L'association l'a d'ailleurs fait savoir](#). Mais que la capitale du Dauphiné l'adopte et le retranscrive sur son territoire fait bondir [Paysages de France](#).

En question, notamment ? La porte laissée ouverte à la publicité numérique sur les trottoirs de la Ville, via les abribus en fait, au travers d'une [convention signée entre le syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise](#) (Smmag) et l'afficheur Decaux. Et la

présence persistante des enseignes sur les toitures.

« Grenoble c'est symbolique ! Alors que vient d'être publié le rapport de la Convention citoyenne sur le climat, et quand on voit que Paris a une position ferme sur le sujet*, Éric Piolle rame à contre-sens ! », vitupère Pierre-Jean Delahousse, porte-parole de Paysages de France. Un ultimatum sous forme d'avertissement.

Avant les élections, l'association a envoyé un courrier au maire de Grenoble. Courrier resté sans réponse. Mais elle a obtenu, comme avec le président de la Métropole et le président du Smmag, une entrevue. Un rendez-vous qui, pour le porte-parole de Paysages de France, s'est particulièrement mal passé. « Il n'y a pas eu d'échanges, déplore Pierre-Jean Delahousse. Éric Piolle était très énervé, grossier et agressif. »

L'association avait donné jusqu'au 20 juin 2020 minuit au maire de Grenoble pour faire part de sa demande : retirer les deux principaux points qui lui posent problème, ou a minima, s'engager à le faire. Sinon ? « On fera feu de tout bois, tout le temps », avertit Paysages de France.

Traduction ? L'association va veiller à l'application du RLPI. Et ne ratera pas la moindre entorse au règlement. Quitte à porter l'infraction devant les tribunaux. C'est la voie qu'elle s'apprête peut-être bien à suivre à Échirolles, où l'enseigne Leclerc de l'Espace Comboire n'est, selon elle, pas seulement illégale de par sa taille. « C'est une atteinte à l'exercice équilibré de la concurrence, souligne l'association. Entre Leclerc et ses concurrents, il y a clairement deux poids deux mesures. »

Sollicité par Place Gre'net, Éric Piolle n'avait, à la publication de l'article, pas répondu à nos sollicitations. Pas plus qu'il n'a donné de réponse à Paysages de France.

Patricia Cerinsek

* La maire de Paris Anne Hidalgo et David Belliard, le président du groupe écologiste de Paris se sont engagés dans un manifeste à supprimer la publicité numérique dans l'espace public et la réduire dans les vitrines.

